

BD

- A

www.chemicalhealthmonitor

Communication -> et al

Table ronde :

Comment la société civile peut-elle faire face au déni général de santé publique ?



Dr Geneviève BARBIER

Médecin généraliste, membre du Syndicat de la Médecine Générale (SMG)
Co-auteur avec Armand Farrachi de "La société Cancérigène", Point Seuil
2007.

Présentation

LA COMMANDE SOCIALE FAITE AUX MEDECINS N'EST PAS DE TROUVER NI D'AGIR SUR LES CAUSES REEL DE LA DEGRADATION DE LA SANTE. Nous sommes formés à établir un diagnostic et prescrire des examens des traitements. A ce titre, nous sommes des professionnels de la maladie et des agents économiques, des professionnels de santé. C'est ce que la société attend de nous, c'est ce que nous demandent patients et c'est enfin ce que nous savons faire. Il n'est pas facile de changer, et même la profession peut faire barrage (exemple des cancers d'enfant à Vincennes, ou de la récente affaire du Mediator).

1. NOTRE PREMIERE TACHE CONSISTE A NE PAS PARTICIPER NOUS MEME AU DENI. Ce ne sont pas médecins qui ont donné l'alerte dans le drame de l'amiante: sachons tirer les leçons du passé et témoigner lorsque nous observons des situations anormales (accumulation de cas de cancers, intoxications....). Les maladies que nous soignons sont multifactorielles et il s'agit de poser les bonnes questions, celles qui éclairent la réalité et le contexte où elle survient. Le raisonnement Pastorien a vécu! Poser des questions nécessite pas de connaître les réponses: il faut aussi savoir reconnaître notre ignorance et le chemin à parcourir, avec nos patients, avec les associations, pour avancer.

2. CONNAITRE LES LIMITES DE LA MEDECINE, ET SES EFFETS PERVERS : il est satisfaisant de prescrire chimiothérapies ou des traitements de l'infertilité pris en charge à 100% par la sécurité sociale... Mais serait mieux de revendiquer le droit de vivre dans un environnement sain pour tous.

3. NE PAS TRAVAILLER SEUL : la complexité des enjeux, ET LA REALITE DES RAPPORTS DE FORCE implique de travailler en réseau et créer des liens avec d'autres, (patients, parents, élus locaux, associations...).



Dr Jean Michel CALUT

"Rien ne destine un médecin à monter sur la barricade sanitaire.

Jean-Michel CALUT, Docteur en médecine à 24 ans et médecin généraliste, est à l'origine de la mobilisation de 531 médecins de l'agglomération clermontoise opposés à l'implantation d'un incinérateur d'ordures ménagères à Clermont-Ferrand. En qualité de porte-parole de ce collectif de médecins, il a organisé de nombreuses actions visant à alerter sur les dangers de l'incinération des déchets ménagers sur la santé humaine.

Le Docteur CALUT souligne qu'il n'y a pas de santé durable sans environnement durable. Si l'environnement ne s'oppose pas à l'économie, les intérêts financiers restant prégnants, il précise que le principe de précaution est souvent écarté des raisonnements par les industriels producteurs de substances toxiques car, exploitant les incertitudes scientifiques de moins en moins nombreuses au fil du temps, ils arrivent à contester l'importance du risque et insinuer le doute sur les impacts sanitaires. Comme dans les scandales de l'amiante, du tabac et des polluants de nos rivières et actuellement dans les procédés thermiques du traitement des déchets ménagers.

Le Docteur CALUT est un de ces médecins « lanceurs d'alerte » qui, considérés aujourd'hui comme des fauteurs de trouble, montent sur la barricade sanitaire persuadés que l'état de santé de l'Homme est bien le reflet de la santé de la Terre.

Sa devise : « Sem d'Auvergha, lachem pas ». (Nous sommes d'Auvergne et ne lâchons pas)."

↑ ↘ incinérateurs → dioxine
→ INVS



Dr Dominique LE HOUÉZEC

Né le 22 avril 1950, Le Dr Dominique Le Houézec est ancien Chef de Clinique Médicale Infantile du CHU de CAEN ; Pédiatre libéral à CAEN - Attaché à la Maternité du CHU de CAEN ; Conseiller médical de l'association REVAHB (Réseau Vaccin Hépatite B) ; et Vice-Président du CNMSE (Confédération Nationale Médicale Santé-Environnement)

Le Navi Eco Médecine

Présentation : SOCIETE CIVILE ET SANTÉ PUBLIQUE - ROLE DE LA CNMSE

Afin d'introduire le rôle de la société civile dans les problèmes de santé publique, il est indispensable de se souvenir de l'action d'Henri PÉZERAT dans ce domaine. Chacun se souvient que ce toxicologue, précurseur en la matière, avait commencé à dénoncer dès les années 1970, au sein de sa Faculté de Jussieu, les dangers de l'inhalation de l'amiante. Ce n'est qu'en 1997 que son combat pour l'interdiction de ce cancérogène aboutit officiellement au grand dam du lobby des industriels concernés.

Henri PÉZERAT était ce que l'on nomme un lanceur d'alerte et nous tentons de suivre ses traces. La population est de plus en plus consciente des problèmes de santé nouveaux et croissants auxquels nous sommes confrontés. Si la lutte contre les maladies infectieuses progresse, si les techniques chirurgicales ne cessent de nous impressionner, les populations des pays industrialisés sont confrontées à contrario à une augmentation de nombreuses maladies chroniques chez l'adulte et aussi chez l'enfant. L'asthme et les autres manifestations allergiques n'ont jamais été aussi fréquents. Le diabète est en constante augmentation de même que la plupart des maladies auto-immunes¹. Des maladies émergentes (myofasciite à macrophages, fibromyalgie, électro-sensibilité chimique et magnétique...) se font jour. La fréquence des maladies neurologiques chroniques graves (Sclérose en plaques, Parkinson, Alzheimer, Guillain- Barré...) se majore au fil des ans¹. Même si les taux de décès par cancer diminuent grâce aux nouveaux moyens diagnostiques et surtout aux progrès des thérapeutiques, l'incidence des maladies cancéreuses augmente². Si certains facteurs environnementaux sont connus de longue date (amiante et mésothéliome pleural, tabagisme et cancer du poumon, rayonnements ultra-violet et cancers de la peau, pollution chimique et asthme, perturbateurs endocriniens et anomalies génitales...), les publications scientifiques mettent de plus en plus en évidence le poids de nombreux autres facteurs environnementaux dans ces affections en progression.

De nombreux produits sont fortement suspectés, « mis en examen », même si les preuves scientifiques formelles ne sont pas toujours totalement établies. Les agences nationales (ANSES) et européennes (EFSA) de sécurité sanitaire considèrent très habituellement ces problèmes comme marginaux et peu urgents. L'exemple du Bisphénol A (BPA) en est l'illustration parfaite. Les parlementaires français ont voté l'interdiction du BPA dans les biberons en juin 2010, suivis par la Commission Européenne en septembre de la même année, mais l'ANSES et son homologue européen l'EFSA n'ont toujours pas officiellement changé leur position. Pour celles-ci, le BPA ne représenterait pas de risque pour la population, allant ainsi à l'encontre de la quasi-totalité des publications scientifiques³.

La CNMSE (Coordination nationale médicale santé-environnement) s'est créée dans les suites du « Grenelle de l'environnement » au cours duquel aucun professionnel de santé n'avait été convié. Cette confédération a permis de réunir des associations préexistantes afin de pouvoir informer la population sur les liens entre la santé et l'environnement. La CNMSE est donc une coordination d'une dizaine d'associations et d'adhérents individuels, tous professionnels de la santé, ayant pour objectif commun de faire connaître et reconnaître les liens entre certains problèmes de santé et l'environnement. La CNMSE a participé à la fondation, en mars 2009, du RES (Réseau Environnement Santé) créé à l'initiative, entre autres, d'André CICOLLELLA. La CNMSE travaille en lien avec le RES tout en gardant sa spécificité médicale. Nous nous associons à la plupart des campagnes d'information et d'alerte du RES et nous œuvrons de la même manière pour le respect du principe de précaution.

¹ http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/Points_de_repere_n_20.pdf

² <http://www.e-cancer.fr/portail>

³ <http://www.afssa.fr/Documents/MCDA2010sa0041.pdf>